Fribourg. Suisse. — 45me année. — N° 206 Le numéro 5 centimes Jeudi 2 septembre 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Société Anonyme Suisse de Publicité
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Prise de la place forte de Louzk, en Volhynie, par les Autrichiens.

La Düna n'est point encore forcée. Le dernier bulletin allemand ne fait même aucune allusion à la bataille engagée près de Friedrichstadt et dont *le passage de la rivière est l'enjeu*. On peut déduire de ce silence que l'entreprise est ardue. Inutile d'insister sur le prix de la ligne de la Düna pour les Russes. Le sort de Riga y est attaché.

Pas de progrès du côté de Vilna. Grodno a les Allemands sous ses murs.

De là jusqu'au Pripet, la retraite russe et la poursuite allemande continuent, à travers forêts et marais. Dans la forêt de Bielovieska, longue de cinquante kilomètres, large de quarante, — la dernière forêt vierge d'Europe — les Russes ont arrêté quelque temps les Allemands sur les bords de la Naref, qui a sa source par là. L'obstacle est franchi. Cette forêt de Bielovieska, aux arbres d'une grosseur fabuleuse, abrite une faune merveilleusement variée. C'est le refuge des derniers bisons qu'on trouve sur *le sol européen*. Le fracas de la grande guerre n'a pas respecté le silence de ces retraites primitives.

A l'aile sud, une des trois forteresses volhyniennes est déjà tombée. Les Autrichiens ont pris Louzk, sur la Styr. Il n'y a pas été fait de butin ni de prisonniers, signe que les Russes avaient retiré de la place leur *matériel* de guerre et ne l'ont défendue que pour la forme.

En Galicie orientale, les Austro-Allemands ont éprouvé un échec entre la Zlota-Lipa et la Strypa, à Kozova, à trente kilomètres à l'ouest de Tarnopol. Une contre-attaque russe a réussi à refouler deux brigades adverses, qui ont perdu dans cette affaire trois mille prisonniers et trente canons. Les bulletins autrichien et allemand disent que le mouvement en avant a été repris.

Actuellement, sur le front de Volhynie-Galicie, les Russes sont rejetés au-delà de la Styr et de la Strypa, jusqu'au Dniester.

* * *

L'incertitude est toujours complète sur les dispositions des Etats balkaniques à l'égard des vœux des Alliés.

D'après une information d'Athènes au *Matin* de Paris, la Serbie aurait communiqué à la Grèce la réponse qu'elle se propose de faire à la Quadruple Entente. On peut être certain que Nisch et Athènes ne feront rien que d'un commun accord. Reste à savoir si la Grèce encouragera la Serbie à céder ou si, au contraire, elle lui *donnera le conseil de raidir le col*. Etant donnée l'aversion que les Grecs nourrissent à l'égard des Bulgares, on est en droit de douter qu'ils mettent beaucoup de chaleur à exhorter la Serbie au sacrifice que les Alliés lui demandent au profit de la Bulgarie.

Si la Serbie cède, les Alliés devront, malgré tout, une chandelle à la Grèce.

De Sofia arrivent, par le détour de Bucarest, des nouvelles contradictoires. Les unes démentent la conclusion d'un accord turco-bulgare ; les autres annoncent que le gouvernement s'apprête à dissoudre le Sobranié, où il n'a plus la majorité, depuis que le groupe stambouloviste de M. Ghénadief a passé au camp de l'Entente.

Quant à la Roumanie, on sait que ses rapports avec l'Allemagne et l'Autriche sont plutôt froids, à cause du *refus persistant du gouvernement* roumain d'autoriser le transit du matériel de guerre à destination de la Turquie. Toutefois, le journal officieux de Bucarest *Viitorul* dément que les choses en soient venues jusqu'à la signification d'un ultimatum. D'un autre côté, un grand journal munichois prétend savoir que les relations entre la Roumanie et la Bulgarie *seraient* des meilleures et que les deux pays seraient à la veille de s'entendre sur les différentes questions qui avaient amené quelque tension entre eux. La Roumanie serait disposée à des concessions territoriales et consentirait à faciliter le trafic bulgare avec l'extérieur, c'est-à-dire avec l'Autriche et l'Allemagne. Comme c'est par l'intermédiaire bulgare que ces deux puissances voudraient approvisionner la Turquie de munitions, on se demande ce qu'il faut croire de ces dispositions nouvelles prêtées à la Roumanie.

* * *

Le Temps de Paris reçoit avis qu'un mouvement d'opinion de plus en plus vif se produit dans les cercles intellectuels russes, en faveur d'un remaniement radical du cabinet.

La *Gazette de la Bourse*, un des principaux organes de la presse russe, écrit que, pour aller au-devant de ces désirs, le gouvernement serait disposé à se renforcer de plusieurs ministres sans portefeuille choisis au sein des assemblées législatives. Mais le journal ajoute que l'opposition, à la Douma, ne se satisfait point de ces compromis, estimant que la situation présente exige un ministère absolument renouvelé, qui se considère comme responsable devant les Chambres.

* * *

L'inscription du coton dans la liste des marchandises qui sont regardées *par les Alliés comme contrebande de* guerre est un nouvel exemple de la caducité des traités. Dans la convention de Londres de 1908 signée par *les belligérants actuels, il est expressément* dit, à l'article 28, que le coton ne pourra jamais être saisi comme contrebande de guerre. Seulement, *en 1908*, on ne prévoyait pas quel emploi serait fait du coton pour la fabrication des explosifs. A nouveau fait, nouveau conseil.

* * *

On mande d'Ispahan que l'un des *deux grand-prêtres de la secte mu*sulmane chiite, l'aga Nouroulla, prêche à la foule, dans les mosquées, la guerre contre l'Angleterre et contre la Russie, menaçant de malédiction et de ruine tous ceux qui entretiendront des relations avec les agents de la Russie et de l'Angleterre.

Agitation royaliste au Portugal

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Badajoz télégraphie que des troubles continuent à se produire au Portugal. A Salto des émeutes ont eu lieu. Les archives municipales, le trésor et les bureaux municipaux ont été incendiés. On ne signale pas de morts. Le mouvement a été fomenté par les monarchistes.

En présence de l'agitation, les autorités ont pris des précautions, craignant un soulèvement en faveur de la royauté.

Un télégramme de Vigo dit aussi que des rixes se sont produites à Guimaraès entre les éléments monarchistes et qu'il en est résulté des désordres qui se sont généralisés. Des forces militaires ont dû intervenir et ouvrir le feu. Deux hommes ont été tués et plusieurs blessés. Plusieurs ponts *ont été dynamités, ce qui* a interrompu les communications entre Braga et Guimaraès. Il paraîtrait que les *monarchistes auraient* attaqué les baraquements de l'infanterie à Braga et Guimaraès dans le but de se saisir d'armes et de munitions.

Les bons frères d'armes

L'opinion publique s'est souvent apitoyée sur le sort des prisonniers français *nécessiteux internés en Allemagne, qui*, originaires des régions envahies, orphelins ou appartenant à des familles pauvres, ne reçoivent ni vivres ni vêtements et sentent, de ce fait, s'accroître pour eux le poids, si lourd par lui-même, de la captivité.

Des œuvres nombreuses se sont fondées pour leur venir en aide ; des précautions aussi ont été prises pour éviter les pièges tendus à la charité par des quémandeurs peu scrupuleux. Enfin, des personnes généreuses ont « adopté » quelques-uns de ces infortunés et leur envoient régulièrement des paquets.

Ce zèle a été couronné de succès et, de cette manière, bien des misères ont été soulagées.

Ce que l'on ignore généralement, ce sont les efforts tentés par les prisonniers eux-mêmes pour porter secours à ceux de leurs frères d'armes qu'ils voyaient, à côté d'eux, souffrir d'un douloureux dénuement.

Un rapport communiqué récemment à la Mission catholique suisse, dont le *siège est à Fribourg, et que nous avons* entre les mains, va nous permettre de faire connaître aujourd'hui au public l'organisation et le fonctionnement de l'une de ces caisses de secours, comme il en existe déjà plusieurs dans les camps d'Allemagne.

Celle qui va nous occuper a été créée *au dépôt de prisonniers français à Stuttg*art (dépôt N° 2). Sous l'impulsion de l'adjudant chef Silvestre et de quelques sous-officiers, elle se constitua au mois de novembre 1914, avec l'autorisation du commandement allemand.

Elle comprend, comme personnel directeur, un président, qui n'est autre que l'adjudant chef Silvestre, un secrétaire comptable, un secrétaire adjoint et un dernier membre, chargé des distributions.

Par les soins de cette commission, tous les hommes qui pouvaient prétendre à être secourus furent convoqués et discrètement interrogés sur leur situation et leurs besoins les plus urgents. Cette première enquête révéla l'existence, au *dépôt N° 2 de Stuttgart, de deux cent* dix militaires privés de ressources, qui furent immédiatement inscrits sur une liste. Leur nombre s'accrut peu à peu, dans une mesure assez large, à cause de l'arrivée au camp des prisonniers convalescents qui sortaient les uns après les autres de l'hôpital, faibles et mal vêtus, donc insuffisamment défendus contre les *rigueurs de l'hiver*.

Mais, les nécessiteux découverts et recensés, il fallait trouver l'argent, les vêtements, les vivres qui pouvaient leur être nécessaires. Une collecte dans le camp permit de constituer un fond de roulement de 521 marcs. C'était quelque chose, mais c'était encore trop peu. Les camarades qui possédaient du linge donnèrent ce qui ne leur était pas personnellement nécessaire. De France, une bienfaitrice fit remettre 600 francs à la caisse et la commission put ainsi faire acheter 100 caleçons, 150 tricots, 50 paires de chaussettes et des mouchoirs. La même bienfaitrice envoya encore 100 colis individuels à 100 prisonniers dont le comité *de la caisse de secours lui avait fourni* les noms.

Le commandant allemand, de son côté, encouragea l'initiative du comité et, avec l'argent gagné par les prisonniers au moyen de leur travail, autorisa l'acquisition de 80 chemises, 100 caleçons, 20 paires de chaussettes. D'autres dons furent recueillis. Bref, jusqu'au 20 juillet, il a été distribué par les soins de la commission de la caisse de secours : 575 chemises, 607 caleçons, 424 tricots, 583 paires de chaussettes, 577 mouchoirs et un très grand nombre de flanelles, ceintures, passe-montagne, cache-nez, gants, mitaines et chaussons.

On est arrivé à pourvoir ainsi chacun *de linge. En outre, chaque semaine ont* lieu des distributions régulières, grâce auxquelles les objets trop usagés sont remplacés par des objets en meilleur état. Le stock de réserve sert à ces échanges et aux distributions qui sont faites *aux blessés qui, guéris, quittent* l'hôpital pour le dépôt.

Au secours en vêtements, la commission ajouta bientôt des dons de vivres. Elle acheta, à partir du 1er décembre, du pain à la cantine et fit ainsi distribuer aux plus pauvres un demi-pain tous les cinq jours. L'augmentation du prix du pain fit diminuer le nombre de ces distributions, puis la vente du pain ayant été supprimée dans les cantines le 20 février, il fallut abandonner l'entreprise. De ce chef, du 1er décembre au 20 *février, il fallut donner 1752 demi-pains*.

Grâces à Dieu, ce secours si nécessaire, et que les prisonniers apprécient si fort, ne leur manqua pas longtemps. La section de la Mission catholique suisse qui s'est établie à Genève, pour les envois de vivres et de vêtements aux prisonniers sans ressources, pourvoit de son mieux aux besoins du camp de Stuttgart. Du 15 mai au 19 juillet, elle fit parvenir au camp 120 caisses de pains, soit 3751 pains.

Peu à peu, la commission perfectionna son organisation et étendit le champ de ses opérations. A Noël, elle put répartir 280 morceaux de fromage et 250 paquets de tabac. En juin, elle acheta en gros du sucre, en août du chocolat. En mai, la Croix-Rouge française lui a envoyé 643 paquets de cigarettes. Elle distribue aussi du savon une fois par quinzaine, ce qui a entraîné déjà une dépense de 807 marcs.

En résumé, depuis sa fondation, la caisse de secours du camp n° 2 de Stuttgart a dépensé 3,012 marcs. Il a été sub*venu à ces dépenses par les dons qu'elle* a reçus et qui s'élèvent à 3,773 marcs. Sur cette somme, près de 2,000 marcs proviennent des cotisations des prisonniers plus fortunés ; 1,300 marcs ont été versés par la Mission catholique suisse dont le secrétariat général de Fribourg utilise de cette manière les aumônes re*çues de France et provenant de la sous*cription lancée par les cardinaux-archevêques de Lyon et de Paris.

Cette souscription, qui a produit plus de 200,000 francs, sert ainsi à subventionner des œuvres comme la caisse de secours de Stuttgart et les ressources qui en proviennent, aujourd'hui épuisées, ont été réparties entre les camps, pour une part (40,000 francs) directement par M. l'abbé Dévaud, au cours de ses voyages, pour une autre part, par l'intermédiaire du bureau créé à Paderborn, par Mgr Schulte, sur la demande du Saint-Siège, pour la recherche des disparus et l'aide religieuse, morale et matérielle aux prisonniers.

Il convient de mentionner aussi, parmi *les dépenses de la caisse de secours, cel*les qu'elle a consenties pour les besoins particuliers des prisonniers malades et blessés. Elle a payé pour eux 51 marcs 45 de pharmacie, 8 marcs 50 à l'oculiste, 9 marcs 55 pour des chaussures chaudes destinées aux amputés.

La commission n'a jamais cessé non plus de contrôler régulièrement la situation des nécessiteux. Chaque fois que l'un d'eux a pu retrouver sa famille ou être pourvu d'un correspondant, il a été rayé des listes. Il reste actuellement environ 400 prisonniers auxquels la caisse vient en aide.

La comptabilité, soigneusement tenue, peut être consultée par quiconque, dans *le dépôt, en témoigne le désir. A peu près* toutes les six semaines, un rapport détaillé des dernières opérations accomplies est affiché dans le camp et mis ainsi à la disposition de tous.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation actuelle de la caisse de secours du dépôt n° 2, à Stuttgart. Si nous avons cité tant de chiffres, c'était pour initier le public à son fonctionnement et faire ressortir l'importance des services qu'elle a rendus aux prisonniers.

Tout le mérite en revient à l'adjudant Silvestre et à ses collaborateurs, dont le zèle et le dévouement sont au-dessus de tout éloge et qui ont déployé, pour le bien de leurs camarades malheureux, le savoir-faire le plus intelligent. Leur esprit d'initiative et leur entente ont été couronnés de succès. Mais leur œuvre n'est pas finie et nous avons la certitude qu'ils continueront de trouver, dans la charité française et dans le concours que leur accorde très largement la Mission catholique suisse, toute l'aide dont ils ont besoin pour mener à bien, jusqu'à la fin de leur captivité, leur œuvre admirable de sollicitude et de fraternité.

NOUVELLES RELIGIEUSES

M. le chanoine Costa de Beauregard

M. le chanoine Ernest Costa de Beaure*gard, qui avait été désigné pour l'évêché* de Dijon, et qui avait décliné cette charge, a été nommé vicaire général par Mgr l'archevêque de Chambéry, et protonotaire apostolique par le Souverain Pontife.

ALLEMAGNE ET ANGLETERRE

Le Foreign Office de Londres publie les déclarations suivantes relativement *aux négociations anglo-allemandes de* 1912, dont a parlé dans son discours au Reichstag le chancelier de l'empire allemand :

Au début de 1912, le chancelier de l'empire allemand esquissa à lord Haldane les propositions suivantes, comme étant de nature à répondre aux vues du gouvernement impérial :

1. Les hautes parties contractantes s'assurent réciproquement l'une l'autre de leur désir de paix et d'amitié.

2. Ni l'une ni l'autre ne fera ou ne se disposera à faire une attaque (non provoquée) contre sa cocontractante, ni ne se joindra à une combinaison ou projet quelconque contre sa cocontractante, dans un but d'agression, ni ne participera seule ou en combinaison avec n'importe quelle puissance, à tout projet ou entreprise navale ou militaire tendant à un pareil but, et elles déclarent ne pas être liées par quelque engagement que ce soit de cette nature.

3. Si l'une quelconque des hautes parties contractantes devient engagée dans une guerre avec une ou plusieurs puissances sans qu'il soit possible de dire qui est l'agresseur, l'autre partie observera tout au moins à l'égard de la puissance ainsi engagée une neutralité bienveillante et fera les plus grands efforts possibles pour localiser le conflit. Si l'une des hautes parties contractantes est *forcée par la provocation évidente d'une tierce partie à partir en guerre, les deux* cocontractants s'engagent à entamer un échange de vues relativement à leur attitude dans ledit conflit.

4. Le devoir de neutralité qui résulte de l'article précédent ne sera pas applicable s'il vient à l'encontre des accords existants déjà conclus par les contractants.

5. La conclusion de nouveaux accords, qui rendraient impossible à l'un des cocontractants d'observer la neutralité à l'égard de l'autre partie en dehors de la délimitation prévue ci-dessus est écartée en conformité de l'article 2.

6. Les hautes parties contractantes déclarent qu'elles feront tout ce qui est en *leur pouvoir pour apaiser les diffé*rends et malentendus surgissant entre l'une d'elles et d'autres puissances.

En apparence équitable, ces conditions auraient été dans l'application grièvement injustes et avantageuses seulement pour une partie. Par suite de la position générale des puissances européennes et aussi à cause des traités qui les liaient entre elles, il serait résulté des art. 4 et 5 que, tandis que l'Allemagne, en cas de guerre européenne, serait restée libre d'aider ses amis, il aurait été interdit à l'Angleterre de lever un doigt pour la défense des siens.

En d'autres termes, l'Allemagne aurait toujours pu arguer de la nécessité de remplir ses obligations du fait de la Triple-Alliance, pour se départir de sa neutralité. Au contraire, quelque grave qu'eût été la provocation, nulle dérogation à la neutralité n'eût été possible pour l'Angleterre qui, sauf ses alliances avec le Japon et le Portugal, n'était liée par aucune alliance et à laquelle l'art. 5 interdisait la conclusion de toute nouvelle alliance.

Il était impossible pour l'Angleterre de prendre un engagement pareil ; en conséquence, sir Ed. Grey rejeta ces propositions.

Le comte Metternich insista alors pour recevoir des contre-propositions qui, dit-il, n'engageraient à rien. Répondant à cette pensée, sir Ed. Grey soumit, le 14 mars 1912, au comte Metternich le projet suivant, approuvé par le cabinet britannique :

« L'Angleterre ne se livrera à aucune attaque non provoquée contre l'Allemagne et ne poursuivra aucune politique d'agression à son égard.

« L'agression contre l'Allemagne n'est pas le sujet et ne constitue aucune partie des traités, accords ou combinaisons quelconques auxquels l'Angleterre est actuellement partie, et l'Angleterre ne deviendra partie dans aucun arrangement ayant un pareil objet. »

Le comte Metternich trouva que cette formule n'était pas adéquate et suggéra l'une ou l'autre des clauses suivantes :

« L'Angleterre observera tout au moins une neutralité bienveillante si une guerre était imposée à l'Allemagne.

« L'Angleterre restera neutre, cela va de soi, si une guerre était imposée à l'Allemagne. »

Le comte Metternich ajoutait que ces promesses ne lieraient l'Angleterre que si les désirs britanniques recevaient satisfaction relativement au programme *naval allemand*.

Sir Ed. Grey estima que les propositions britanniques étaient suffisantes. Il expliqua que, si l'Allemagne désirait écraser la France, il se pourrait que l'Angleterre ne restât pas les bras croisés, mais que, si la France devait attaquer l'Allemagne, aucune aide ne lui serait donnée par le gouvernement britannique et aucune approbation ne lui viendrait de l'Angleterre.

Il est manifeste que le véritable objet de la proposition allemande était d'obtenir la neutralité de l'Angleterre dans toutes les éventualités, puisque, en cas de guerre, l'Allemagne arguerait certainement que la guerre lui était imposée et réclamerait que l'Angleterre restât neutre.

Finalement, sir Ed. Grey proposa la formule suivante :

« Les deux puissances étant l'une et l'autre désireuses d'assurer la paix et l'amitié entre elles, d'Angleterre déclare qu'elle ne se livrera à aucune attaque non provoquée contre l'Allemagne ni ne coopérera à une pareille attaque.

« L'agression contre l'Allemagne n'est pas le sujet, ni ne constitue aucune partie des traités, accords ou combinaisons quelconques auxquels l'Angleterre est actuellement partie, et l'Angleterre ne deviendra partie à rien qui ait un pareil objet en vue. »

Sur ces entrefaites, le comte Metternich reçut pour instructions de déclarer que le chancelier ne pourrait recommander à l'empereur de renoncer au programme maritime allemand et d'ajouter que l'Angleterre devait pouvoir se prêter à un accord garantissant une neutralité de portée plus étendue et ne laissant aucun doute en ce qui concernait son inter*prétation*. Le chancelier exigeait une promesse de neutralité absolue ; sans cette garantie, le gouvernement était obligé de faire passer la loi sur la flotte.

Le comte Metternich déclarait qu'il n'y avait aucune chance que la loi fût retirée, mais ajoutait qu'elle pourrait être modifiée.

Sir E. Grey exprima l'espoir que la formule suggérée par lui pourrait être envisagée dans une discussion d'arrangements territoriaux, en supposant même qu'elle n'eût pas pour effet d'empêcher *l'augmentation* des dépenses navales.

Quelques jours après, le comte Metternich communiqua à sir Edward Grey la substance d'une lettre du chancelier, dans laquelle celui-ci disait que la formule britannique était insuffisante au point de vue allemand et que, puisque le gouvernement britannique ne pouvait pas consentir à la formule de portée plus étendue demandée par l'Allemagne, la loi sur la flotte conserverait la forme dans laquelle elle avait été présentée au Conseil fédéral.

Les négociations s'arrêtèrent là et ainsi disparut l'espoir d'une réduction des armements des deux pays.

La grève du Pays de Galles

L'assemblée générale des mineurs de Cardiff a ratifié à l'unanimité les propositions acceptées par les délégués dans la réunion avec les représentants du gouvernement et les patrons.

Les journaux annoncent que les mineurs de Tonipandy et d'autres centres houillers du sud du Pays de Galles ont décidé de chômer immédiatement. Plus de 25,000 hommes seraient en grève ce matin. Il s'agit de dissentiment sur la date de l'entrée en vigueur du nouvel accord.

La grève des mineurs belges

On mande d'Amsterdam aux journaux que la grève des mineurs belges s'étend encore dans la région de Charleroi. Les charbonnages du Châtelet et de Châtelineau ont arrêté leur production. Des bagarres entre mineurs et soldats allemands se produisent journellement. On compte de nombreux morts des deux côtés.

Il y a une année

2 septembre

Le gouvernement français se transporte à Bordeaux.

Les Anglais reculent sur la ligne Chantilly-Nanteuil.

Les Russes, repoussés au nord de Lemberg, reculent sur le Bug.

LA GUERRE EUROPEENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 31 août

Communiqué français du 1er septembre, 3 heures :

Au cours de la nuit, quelques actions d'artillerie autour de Neuville-Saint-Vaast, dans la région de Roye et d'Aubérive-sur-Suippe.

En Argonne, pendant la journée d'hier, vive canonnade au nord de Fontaine-Houyette et à la Haute-Chevauchée ; la nuit a été calme.

Dans les Vosges, après le bombardement d'obus à gaz suffocants, l'ennemi a lancé hier dans la soirée, contre nos tranchées du Linge et du Schratzmannele, une violente attaque. Nous avons maintenu nos positions. Dans le milieu de la nuit, une nouvelle attaque allemande a été repoussée.

* * *

Communiqué allemand du 1er septembre :

Situation sans changement.

Journée du 1er septembre

Communiqué français du 1er septembre, 11 heures du soir :

Actions d'artillerie dans le secteur au nord d'Arras et dans les régions de Roye et de Quennevières. L'ennemi a lancé quelques obus sur Soissons et Reims. Notre artillerie a exécuté sur les tranchées ennemies du front de l'Aisne et en Champagne des tirs très efficaces.

En Argonne, les Allemands ont, dans la journée, bombardé notre front à plusieurs reprises avec des lance-bombes et de l'artillerie de divers calibres, particulièrement entre le ravin de la Houyette et Fontaine-aux-Charmes. Nos batteries et nos engins de tranchées ont riposté et imposé silence à l'ennemi.

Dans les Vosges, assez violente canonnade au Ban-de-Sapt et au Combelkopf.

Dans la nuit du 28 au 29 août, nos avions ont bombardé les installations allemandes d'Ostende, les cantonnements de Middelkerque, la gare de Thourout.

Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Lunéville. On signale des victimes parmi la population civile.

Toute une tranchée sauvée de la mort

Lors de la prise d'une partie de V..., un matin, à l'aube, deux Allemands surgirent aux premières tranchées françaises. En un saut, ils y parvinrent en criant : « Nous sommes Alsaciens ! » Leur accent paraissait sincère. Ils demandèrent à parler à l'officier. Quand ils se trouvèrent en présence du chef, ils lui dirent : « Quittez immédiatement les deux tranchées ; dans cinq minutes elles sauteront. » L'officier était perplexe. Etait-ce un piège ? 600 soldats se trouvaient dans les deux tranchées en question. Devant les prières des Alsaciens, qui suppliaient qu'on voulût bien les croire, l'officier donna l'ordre d'évacuer. Le dernier soldat n'avait pas quitté les tranchées que, dans une explosion formidable, celles-ci sautaient. 600 hommes avaient échappé à la mort. Le général V. se fit présenter les deux déserteurs alsaciens et les emmena au quartier général déjeuner avec lui.

Aviateur tué

Mardi soir, près du Bourget, le lieutenant Michoux, pris dans un remous au-dessus des nuages, à 700 mètres de hauteur, a fait une chute et est venu s'abîmer sur le sol. L'aviateur a été tué sur le coup.

Il [illegible] aviateur [illegible]

SUR LE FRONT ORIENTAL

Communiqué allemand du 1er septembre :

Groupe d'armées du maréchal Hindenburg. — A l'est du Niémen, les combats suivent leur cours. Sur le front occidental de Grodno, nos troupes sont arrivées devant la ligne extérieure des forts.

La poursuite continue entre Odelsk, à l'est de Sokolka, et la forêt de Bialovieska.

Groupe d'armées du prince Léopold de Bavière. — Le cours supérieur de la Narew a été franchi. Au nord de Pruzany, l'ennemi est rejeté au delà des marais.

Groupe d'armées du maréchal Mackensen. — La poursuite continue. Là où l'ennemi a opposé de la résistance, il a été repoussé.

Front sud-oriental. — Les troupes du général comte Bothmer ont enlevé, à l'assaut, malgré la résistance acharnée de l'ennemi, les hauteurs de la rive orientale de la Strypa, près et au nord de Zborof. Arrêtés momentanément par des contre-attaques ennemies, nous les avons repoussées et continuons à progresser.

Pendant le mois d'août, les troupes allemandes combattant sur les fronts oriental et sud-oriental ont fait prisonniers plus de deux mille officiers et 269,839 hommes. Elles ont pris plus de 2,200 canons et plus de 560 mitrailleuses. Le détail des prisonniers et du butin s'établit comme suit :

Kovno : 20,000 prisonniers et 827 canons.

Novo-Georgievsk : 90,000 prisonniers, dont quinze généraux et plus de mille autres officiers ; 1200 canons et 150 mitrailleuses.

Le décompte des canons et des mitrailleuses pris à Novo-Georgievsk n'est pas encore terminé. Celui des mitrailleuses prises à Kovno n'est pas encore commencé. Les chiffres indiqués ci-dessus augmenteront donc considérablement. Il est encore impossible d'évaluer les approvisionnements en munitions, vivres et fourrages trouvés dans les deux forteresses. Le nombre des prisonniers capturés par les troupes allemandes et austro-hongroises, depuis le 2 mai, date de l'ouverture de la campagne de printemps en Galicie, a maintenant dépassé de beaucoup le million.

* * *

Communiqué autrichien du 1er septembre :

La forteresse de Louzk est depuis hier en nos mains. Le fameux régiment d'infanterie archiduc Rénier n° 59 de Salzbourg et de la Haute-Autriche a rejeté les Russes à la baïonnette hors de la gare et des baraquements retranchés au nord de la place et a pénétré, en même temps que l'ennemi en fuite, dans la ville, qui a été déblayée aux premières heures de la soirée. L'adversaire défait a reculé vers le sud et le sud-est.

A Bialykamien, dans le nord-est de la Galicie, l'armée Bœhm-Ermolli a percé les lignes ennemies sur une étendue de 20 kilomètres. La double défaite subie de cette façon a contraint toutes les forces russes combattant encore à l'ouest de la Styr à se retirer derrière cette rivière. Le mouvement de recul de l'ennemi s'est étendu dans le cours de la matinée d'aujourd'hui au front de Beyrof, qui a été pris hier par l'armée du général Bothmer. On se bat encore sur la Strypa.

Une contre-attaque russe dans la région de Kozova avait refoulé hier de quelques kilomètres une brigade allemande et une brigade autrichienne. L'attaque de front entreprise par nos troupes pour chasser l'ennemi a fait battre en retraite les Russes en toute hâte. Sur la rive orientale de la Strypa et au nord de Buczacz, plusieurs attaques ennemies ont été refoulées et l'adversaire a subi de lourdes pertes.

Le nombre des prisonniers capturés ces jours derniers en Galicie orientale et à l'est de Vladimir-Volhynski est monté à 36 officiers et 15,250 hommes.

Au total, les troupes alliées luttant sous le haut commandement austro-hongrois ont, durant le mois d'août, capturé 190 officiers et 53,299 hommes, ainsi que 34 canons et 123 mitrailleuses. Le nombre total des prisonniers capturés par ces troupes s'élève à 2100 officiers et 642,500 hommes. Le nombre des canons pris dans ces opérations est de 394, celui des mitrailleuses de 1275.

La guerre de francs-tireurs en Pologne ?

On mande aux journaux de Moscou qu'on assiste dans les régions occupées en Pologne aux premiers symptômes d'une guerre de partisans. Des bandes armées de paysans se sont organisées dans quelques districts, détruisant des voies ferrées, des lignes téléphoniques et incendiant des dépôts de vivres.

Sur la côte de Syrie

Un communiqué du ministère français de la marine dit :

L'île de Rnad (sur la côte de Syrie), située entre Latakieh et Tripoli, a été occupée par un détachement de l'escadre française opérant le blocus du littoral de Syrie. Le pavillon français a été arboré sur l'île le 1er septembre à 9 heures du matin.

Les marins français n'ont rencontré aucune résistance et la population leur a fait le meilleur accueil.

Echos de partout

ON EST DU MÉTIER

M. Jusseaume, le grand peintre de décors, est lieutenant de territoriale à Dijon. Il est chargé d'un poste éminent : il est chef des moissons du département. Il s'acquitte si bien de sa mission que le préfet de la Côte-d'Or veut absolument le proposer pour le Mérite agricole.

En voyant le lieutenant Jusseaume surveiller si bien les travaux des champs, le préfet perspicace lui dit :

— On voit que vous êtes du métier !

— Monsieur le préfet, répondit modestement le lieutenant, je n'ai fait les blés qu'à l'Opéra Comique, dans le *Chemineau*, sur les toiles de fonds ; je suis peintre de décors...

L'EAU POTABLE AUX DARDANELLES

Sans faire défaut, l'eau, à Moudros, est un liquide précieux. Les anciens expliquent aux jeunes, dès qu'ils ont débarqué, qu'un quart d'eau a ici autant de valeur qu'un quart de « pinard » : c'est ainsi que se dénomme le vin depuis que les Sénégalais ont lancé le mot qui a fait rapidement fortune. Et les jeunes apprennent rapidement à leurs dépens à donner à l'eau toute sa valeur, qui est grande.

A part quelques puits, réservés d'ailleurs aux divers services de l'intendance et alimentés d'une eau dangereuse à consommer, les soldats ont à leur disposition une fontaine qui coule dans la grande artère du camp français. Une autre fontaine est sise sur la place de Moudros.

Le matin à quatre heures, dès que le réveil a sonné, on court à la fontaine. Le temps presse et il s'agit de remplir son bidon pour boire quelques gorgées de temps à autre, pendant le travail ou l'exercice qui vont se faire de cinq heures à dix heures.

Avant la soupe, la corvée de l'eau recommence et l'on attend patiemment, en file indienne, derrière les deux barrières de bois que l'autorité prévoyante a établies sur le modèle de celles des stations de tramways. Le soleil darde, implacable, mais peu importe. D'ailleurs, qui fait attention au soleil, à Moudros ?

Nouvelle réunion à cinq heures de l'après-midi, le travail terminé, et grande concentration le soir, après l'heure de l'extinction des feux. Alors, c'est charmant. On s'assied sur le rebord du fossé, goûtant la fraîcheur de la nuit qui apaise et répare les souffrances des chaleurs du jour. La lune, brillante ici au point qu'elle gêne le regard, illumine cette scène biblique. Et l'on cause.

D'aucuns plaisantent, mais le ton général de la conversation est plutôt grave à cette heure. Ces mêmes hommes qui, dans la journée, se livrent aux facéties coutumières de la caserne, se trouvent pris par la sérénité des claires nuits d'Orient. On évoque le pays de France ; on s'interroge mutuellement sur les diverses professions de la vie civile. On espère le retour victorieux.

Les porteurs d'eau rentrent et sont accueillis par des cris de joie autour des tentes où, accroupis en cercle, les hommes attendent, leur quart à la main. C'est l'heure de la citronnade, rapidement faite avec quelques morceaux de sucre et quelques gouttes d'alcool de menthe. Puis on s'installe pour la nuit. La couverture moelleusement étendue sur le sol fait office de sommier et de matelas. Tout s'apaise... Le camp dort...

MOT DE LA FIN

Entre musiciens :

— On dit que la musique adoucit les mœurs ?

— Et pourtant qu'a produit « le concert européen » ?

Confédération

Une initiative du « Heimatschutz »

Le 28 août, des amis du *Heimatschutz*, venus de toutes les parties de la Suisse, ont fondé, à Berne, une nouvelle association. Celle-ci a pour but de grouper les efforts des artistes, des fabricants d'objets d'art industriel, des ouvriers de l'industrie domestique et de tous les autres soutiens des efforts du Heimatschutz, en vue d'arriver à la fabrication et à la vente de souvenirs de voyages exemplaires. Cette nouvelle organisation continuera en partie l'œuvre du bazar du village suisse de l'exposition nationale de 1914, où, pour la première fois, fut tenté l'essai de vente d'objets et de souvenirs de voyage véritablement suisses par la matière et la forme. La nouvelle entreprise est placée sous le patronage du *Heimatschutz*. L'association a son siège à Berne et son président est M. Greuter, directeur à Berne. Comme il ne s'agit pas seulement dans cette question d'une affaire de goût, mais de la défense d'intérêts économiques de nos artisans et du maintien de nos vieilles industries domestiques, la nouvelle association peut compter sur l'appui de tous les cercles éclairés et patriotes.

NOUVELLES FINANCIERES

La baisse des fonds publics suisses

On constate depuis quelques jours une baisse persistante de nos principales valeurs suisses, à la suite d'avalanches d'ordres de vente provenant de l'étranger. Mardi, à Genève, les 3 ½ % Chemins de fer fédéraux sont tombés à 769 ; à ce cours, sans compter la prime de remboursement de 231 fr., ils rapportent 4.55 %.

Cette baisse de nos fonds nationaux, écrit le *Journal de Genève*, n'est attribuable qu'aux fluctuations des changes étrangers : les capitalistes des pays belligérants réalisent leurs fonds suisses pour se faire de l'argent suisse, qu'ils échangent en mise contre du franc français ou du mark allemand, opération qui leur procure un gros bénéfice pour souscrire ensuite aux divers emprunts de leur propre pays.

Le Bankverein et la faillite Bloch

A propos de la faillite de Bloch, ancien caissier du Bankverein de Bâle, on communique à la *Nationalzeitung* que le Bankverein réclame 2,450,000 fr., sous réserve de ce qui pourra venir au jour au cours de l'enquête. En ce qui concerne la somme qui pourra être répartie aux créanciers de Bloch, le journal bâlois apprend que l'actif disponible est de 230,000 fr. Au passif figurent, en premier lieu, la somme réclamée par le Bankverein et une autre somme assez importante. Outre la somme à répartir aux créanciers, le Bankverein toucherait la caution versée par Bloch et un certain nombre d'actions et d'obligations pour lesquelles la banque revendique le droit de rétention.

Les pertes exactes du Bankverein ne pourront être définitivement établies qu'après la vente des valeurs de Bourse.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Mise sur pied

Sont de nouveau mis sur pied, de la garnison de St-Maurice : 1° Les compagnies d'infanterie de forteresse III et V du bataillon 166, le lundi 4 octobre, à 1 h., à Lavey-Village ; 2° La compagnie de carabiniers VI/2, le mercredi 15 septembre, à 1 h., au même endroit ; 3° L'état-major du groupe de mitrailleurs de forteresse 3 et la compagnie de mitrailleurs de forteresse 10, le mercredi 15 septembre, à 1 h., au même endroit ; 4° La compagnie de sapeurs de forteresse 3, le lundi 4 octobre, à 1 h., à Lavey-Village aussi.

La compagnie de sapeurs I/19 (sans les chevaux de trait) se rassemblera le lundi 4 octobre, à 2 h., à Payerne.

Les hommes de landwehr de la compagnie de boulangers 3 seront mobilisés le lundi 4 octobre aussi, à 2 h., à Faido.

Une arrestation

La *Nouvelle Gazette de Zurich* apprend de Berne qu'un ingénieur du chemin de fer de la Furka aurait été arrêté, sous la prévention d'avoir favorisé la fuite de l'aviateur Gilbert.

La solidarité sous les drapeaux

Un bel acte de solidarité confédérale est signalé dans l'*Appenzeller Landeszeitung*. Ces jours derniers, la veuve et les orphelins d'un soldat du bataillon 161, mort du typhus au service, ont reçu des officiers, sous-officiers et soldats du bataillon la somme de 1150 francs, produit d'une collecte.

A la frontière du Doubs

Les mesures prises par la France pour la surveillance de la frontière du Doubs viennent encore d'être aggravées, dit le *National suisse*. Les deux passages de Chaillexon et des Combes, ouverts jusqu'ici, sont fermés comme les autres, et les barques amarrées doivent rester en place. Il n'y a plus qu'un passage permis pour la population de la région du Doubs qui veut se rendre en Suisse : c'est la route de Villers-le-Lac aux Brenets.

Le *Pontissalien*, de Pontarlier, écrit à ce propos :

« L'autorité militaire prescrira sans doute, par périodes de quelques jours, la fermeture complète de la frontière pour des raisons analogues à celles qui ont conduit les Allemands à fermer, à plusieurs reprises, la frontière suisse-alsacienne. Mais il n'est nullement question d'arrêter les trains ou d'interrompre les communications entre la France et la Suisse pendant toute la durée de la guerre, comme certains le disent. Ces décisions temporaires n'ont, est-il besoin d'ajouter, aucun rapport avec les relations politiques ou économiques de la France avec la Confédération helvétique, qui ne justifient aucune mesure exceptionnelle. »

Les légionnaires déserteurs

Deux soldats de la Légion étrangère, d'origine grecque, ont passé la frontière suisse dimanche. Ils ont troqué leurs uniformes contre des habits civils qui leur furent remis dans un village jurassien.

Il pourrait en cuire à la personne trop complaisante qui s'est prêtée à cet échange. Les deux déserteurs ont quand même été arrêtés et remis à l'autorité militaire.

CANTONS

BERNE

Nouveau chemin de fer. — A Hutwil a eu lieu hier, mercredi, l'inauguration de la ligne régionale à voie normale Hutwil-Eriswil. Pendant le banquet est arrivée l'autorisation du Département fédéral des chemins de fer, pour l'ouverture de la ligne à l'exploitation dès le 1er septembre.

TESSIN

Dans l'« Union populaire ». — On nous écrit de Lugano, le 1er septembre :

Contrairement à ce que nous avions annoncé, la date de convocation du comité cantonal de l'Union populaire n'est pas encore fixée définitivement ; la réunion aura lieu sans doute dans le courant de ce mois, mais non le 13, à cause de l'assemblée des délégués de tout le *Volksverein* qui se tiendra précisément ce jour-là. Le Tessin sera représenté à cette réunion par le vice-président cantonal, M. l'abbé Dr Angelo Pometta, et par M. le conseiller national Turchini.

La réunion de la *Lepontia* se tiendra dans la seconde quinzaine de septembre.

M.

VAUD

Dans le camp socialiste. — M. U. Gailland, conseiller communal socialiste de Lausanne, annonce dans son journal qu'il a été excommunié dans toutes les règles par le clan Naine et qu'il se propose de créer un groupe de démocrates socialistes décidés à rompre avec la politique intransigeante et antidémocratique d'une majorité de dirigeants du parti ouvrier socialiste lausannois. « Personne, ajoute-t-il, ne sera payé dans ce groupe. »

VALAIS

Les victimes de l'accident de Loèche. — L'état des blessés de l'accident d'automobile de Loèche continue à s'améliorer. M. le conseiller d'Etat Kuntschen va aussi bien que possible et le médecin qui le soigne estime que, dans trois ou quatre semaines, l'honorable magistrat pourra reprendre ses occupations.

MM. les colonels Ribordy et d'Allèves seront, eux aussi, assez rapidement guéris, leurs blessures n'étant pas graves.

M. le colonel Ribordy a été ramené à Sion, en automobile, mardi soir.

AU TESSIN

Le procès du Credito

On nous écrit de Lugano le 1er septembre :

Les lecteurs de la *Liberté* ne nous demanderont pas de rendre compte au jour le jour du procès du Credito Ticinese qui a recommencé avant-hier, devant les assises cantonales, réunies à Bellinzone. Les débats ont lieu dans la même salle du Grand Conseil qui vit, il y a tantôt un quart de siècle, se dérouler un autre procès, hélas, trop fameux : celui du caissier d'Etat Louis Scazziga, qui, lui, n'aurait pas dû se trouver seul au banc des accusés. Des hommes appartenant au parti qui, de cette douloureuse affaire, a tiré tout le profit imaginable, avaient trempé dans les louches manœuvres du coupable fonctionnaire. On ne les inquiéta pas.

Encore un autre souvenir : Lors du procès Scazziga, l'un des représentants des droits de l'Etat était l'avocat J. Volonterio, ancien conseiller national, qui figure maintenant au banc des inculpés. Cela nous rend plus présente la faute commise par les fondateurs du Credito,

---

7 *Feuilleton de LA LIBERTE*

Le Chemin de ronde

Par JEANNE DE COULOMB

III

Le petit train qui va de Saint-Yrieix à Périgueux courait à travers les châtaigneraies. De temps en temps, il s'arrêtait à une gare plantée au bord du chemin. Il s'y attardait longuement, pour prendre ou déposer des voyageurs ou des marchandises, puis, sans se presser, il se remettait en marche et, de nouveau s'enfonçait dans le mystère des bois où le matin laissait encore traîner ses écharpes de brume.

Accoudé à la glace, qui encadrait pour lui le paysage d'une pittoresque sauvagerie, Yves d'Arbellec se sentait plus ému qu'il ne l'avait jamais été au cours de ses nombreux voyages, lorsqu'il approchait d'une terre nouvelle dont longtemps il avait rêvé, et qui se présentait à lui sous des voiles mystérieux : l'Inde des rajahs, le Japon de saint François-Xavier ou encore l'Egypte des Pharaons...

Une seule fois pourtant, il avait connu cette impression d'angoisse d'atteindre un lieu où un être tendrement aimé a beaucoup souffert ; c'était lorsqu'il avait mis le pied sur la terre de Judée.

La *Montée du Calvaire* était sortie de l'émotion de cette rencontre. Retrouverait-il un reflet de ce trouble auguste en arrivant à Chanteloube ? La grande souffrance divine ne renferme-t-elle pas toutes les souffrances humaines ?

La voie ferrée, quittant le couvert des bois, escaladait à présent un plateau de fougères, sur lequel, par endroits, était jeté un tapis de bruyère d'un rose merveilleux, intense, qui semblait avoir déteint sur le ciel matinal, tout à fait les bruyères de Clarinvaux, le peintre connu, dont Christian parlait dans son journal.

Au loin, des coteaux habillés de châtaigniers s'estompaient dans la brume ; à leurs pieds, des vapeurs plus denses révélaient la présence d'une vallée profonde.

Le train s'arrêta : il n'y avait pas de gare, une simple halte qu'indiquait un écriteau cloué sur un poteau : *Chanteloube*.

Yves réunit ses menus bagages et descendit.

D'énormes touffes de bruyères fleurissaient les talus, donnant à ce coin sauvage un air de fête ! Comment s'étonner que la première impression du pauvre Christian eût été favorable !

Un homme attendait, une brouette à ses pieds. Il enleva son chapeau de feutre mou, déformé par un trop long usage.

— Monsieur Yann Armor, n'est-ce pas pas ? demanda-t-il.

— Vous êtes Martinou, le régisseur du château ?...

— Oui, Monsieur, pour vous servir... Monsieur a fait bon voyage...

— Excellent !...

— J'espère que Monsieur se plaira ici !... On y est bien tranquille comme je l'ai écrit à Monsieur !...

Tout en parlant, Martinou chargeait la malle sur la brouette : il avait une brave figure, virgulée de moustaches grises à la gauloise ; on le devinait vieilli au service des mêmes maîtres. Les idées nouvelles ne l'avaient pas atteint.

— Ce serait plus commode si l'on avait encore l'âne, remarqua-t-il en se redressant, mais la charrette anglaise est hors de service, et madame la marquise ne veut pas en acheter une autre. Mais Monsieur est jeune : il a dû être soldat ; il ne craindra pas une marche d'un kilomètre.

— Non, bien sûr !

— Du reste, le chemin est facile... Tout le temps sur route...

Après avoir couru à travers le plateau, entre des talus élevés, fleuris aussi de touffes roses, brusquement, le chemin tournait pour descendre en pente raide vers la vallée, encore à peine visible sous ses rideaux de brouillard.

Des châtaigniers énormes le bordaient : leurs troncs tordus se séparaient en plusieurs branches au ras du sol. Ils avaient l'air très nobles, mais tourmentés et tristes, malgré des capsules hérissées d'un vert pâle, qui, partout, piquetaient leur large feuillage et promettaient pour l'hiver de joyeuses veillées où l'on deviserait en cuisant des châtaignes sous la cendre.

Au sortir de leur ombre fraîche, un second tournant révéla tout à coup à Yves le paysage qui s'ouvrait à ses pieds.

Il ne put retenir un cri d'admiration : tout semblait disposé pour la joie des yeux. Dans une coupure de rocher une rivière aux limpidités de torrent séparait le village en deux tronçons que réunissait un pont ancien offrant à chaque pile de curieux refuges triangulaires. A droite, le clocher carré de l'église dominait l'entassement des maisons ; à gauche, c'était la masse grise du château, un peu confuse sous le manteau de lierre qui drapait ses murs et la verdure parasite qui poussait à ses flancs, partout où se trouvaient quelques parcelles de terre végétale.

Eglise et château se regardaient face à face comme deux puissances.

Ce n'était qu'après les avoir salués que l'œil descendait plus bas vers les habitations du bord de l'eau, des masures aux toits tombants, déjetés, aux étages surplombants que soutenaient des poutres en équerre.

Le lierre les habillait aussi ; il s'accrochait aux vieux balcons ; il jetait une draperie sur le mur des tourelles, la rampe d'un escalier. Il atteignait même les fenêtres étroites, à petits carreaux, tout près des combles.

— Ah ! elles ont vu couler de l'eau sous le pont, ces maisons-là ! remarqua Martinou. Si on ne les démolit point, elles dureront jusqu'à la fin du monde...

— Je me demande comment elles peuvent encore tenir debout !... Je suis sûr qu'elles ont bien cinq ou six siècles d'existence.

— Monsieur, c'est rapport à leur charpente en bois de châtaignier. Jamais les vers ne s'y mettent... Voyez-vous, Monsieur, il en est des arbres comme des gens... Il y en a que le mal n'atteint pas...

Ils achevèrent de descendre la côte ; des femmes lavaient au bord de l'eau : elles arrêtèrent le mouvement de leurs battoirs pour examiner l'étranger.

Sur des portes, des figures curieuses se montrèrent : dans ce pays perdu, le moindre incident prenait les proportions d'un événement.

La rivière faisait marcher des moulins ; leurs joyeux cliquets mettaient dans l'air matinal de la gaieté active : la brume se dissipait, et, joyeuses de la journée de soleil qui s'annonçait, les hirondelles décrivaient de grands cercles en poussant des cris aigus.

Martinou s'arrêta, un instant, pour éponger son front mouillé de sueur.

Le chemin laissant la route traverser le village pour se reperdre au delà dans les bois, formait un coude qui suivait le mouvement de la rivière.

A cet endroit, une maison s'élevait, très vieille aussi, mais, cependant moins respectable que ses sœurs du bord de l'eau.

Tout en bois, avec un curieux balcon sculpté, des croisées à meneaux, une porte au cintre surbaissé, un perron à doubles degrés, elle portait, à n'en pas douter, la marque de la Renaissance.

— Henri IV y a couché ! raconta fièrement Martinou. Les étrangers vont voir la grande cheminée, qui est dans la salle principale et où le Roy s'est chauffé. Et la Chambarette leur vend des cartes postales.

La Chambarette aussi regardait l'étranger. Elle avait un visage menu, tout plissé de lines rides et couronné du barbichet limousin si séyant que, depuis longtemps déjà cependant, les jeunes filles ont délaissé pour les horribles chapeaux des villes.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Nouvelle revue de Genève. — Sonor, 48, rue du Stand, Genève. Abonnement : 10 francs.

N° 2, juillet 1915 : Colloques avec la mort, par G. Hoffmann. — L'homme qui ne pleurait plus, par Louis de Villa. — Le chemineau de la tristesse, poème, par X. Raisin. — De l'ironie, par M. Dufaux. — Sonnet, par R. L. Piachaud. — Au vent de la vie par C. A. Scott. — Bibliographie. — A travers les revues.

qui ne firent de cette banque qu'un simple institut commercial.

Pourtant, on avait devant les yeux l'exemple des banques « cléricales » d'Italie, qui, toutes, ont fait et continuent à faire tant de bien au point de vue moral et social.

A part ces souvenirs, le procès actuel ne soulève guère d'émotion dans le pays. Le temps écoulé depuis la banqueroute et les événements de la guerre ont été au « spectacle » beaucoup de son intérêt. On craint seulement que MM. les avocats — dont deux sont des « princes du barreau du royaume » — ne veuillent traîner les choses en longueur. Au train dont vont les choses, les débats pourraient bien durer un mois, et ce ne serait pas à l'honneur de notre justice. Il y a des mœurs méridionales auxquelles il faudrait fermer la porte. A Zurich, en 1891, le procès de la révolution tessinoise a été liquidé en quinze jours. M.

La vie économique

Le prix du lait

L'assemblée générale des délégués des sociétés de laiterie formant la Fédération laitière de la région du Léman, réunie dernièrement, a fixé le prix de vente du lait aux laitiers à 20 centimes le litre au minimum, estimant que, vu le coût de la main-d'œuvre et des denrées agricoles, vu la rareté du bétail de rente, le producteur ne peut livrer son lait à un prix inférieur sans éprouver une perte sensible.

Le charbon allemand

Un télégramme parvenu mardi de Bâle à nos maisons de combustibles dit que le gouvernement allemand a interdit, depuis hier, 1er septembre, l'exportation en Suisse du coke cassé.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un train anéanti. — Un train transportant 7000 livres de dynamite a déraillé à Pinole (Californie) et a fait explosion. Il ne reste rien du train.

SUISSE

Empoisonné par une mouche. — Un employé des C. F. F. de la gare d'Aigle, M. Défago, Valaisan, marié, ayant été piqué au front par une mouche, se sentit mal et dut s'aliter. Un médecin, appelé, déclara qu'il n'y avait plus de remède. Dans la soirée, le malheureux mourait empoisonné.

Incendie. — Dans la nuit du 29 au 30 août, un incendie a détruit, à Saxon (Valais), deux granges remplies de fourrage.

Vaseilles joueurs. — A Bâle, en jouant aux quilles, deux citoyens se disputèrent et en vinrent aux gros mots et aux coups. L'un d'eux ayant asséné à son interlocuteur deux coups de canne sur la tête, celui-ci saisit une boule de seize kilos et la lança à la tête de son antagoniste, qui fut grièvement blessé.

Une délivrance. — A l'hospice de Saint-Urbain (Lucerne), vient de mourir un malade âgé de 36 ans, qui était tombé d'un arbre en cueillant des cerises, à 20 ans, et s'était brisé la colonne vertébrale. La mort vient de le délivrer après seize ans de souffrances.

Les victimes de l'alcool. — Dans une ruelle de Bienne, on a trouvé morte une femme vivant seule et âgée de 67 ans. Elle était adonnée à l'alcool et elle est morte des suites de sa passion.

Les accidents de montagne

Les deux disparus des Tschingelhœrner

La colonne de secours partie d'Elm pour aller à la recherche des deux frères Otto et Emile Meyer, disparus aux Tschingelhœrner (frontière de Glaris et des Grisons), a trouvé les sacs des deux touristes à la cabane Marshmad. Les parois des Tschingelhœrner ont été explorées des deux côtés sans succès. Un fort verglas empêche de faire l'ascension du sommet. Une nouvelle colonne de secours est partie de Zurich.

Encore deux disparus dans les Alpes valaisannes

On mande de Saas-Fee :

Deux jeunes employés zuricois, Louis Meyer, frère des disparus des Tschingelhœrner, et Paul Kœchli, s'étaient rendus, jeudi dernier, sans guide, de Randa à la cabane du Dôme, où ils ont passé la nuit. Ils ont entrepris vendredi matin l'ascension du Dôme ; depuis lors, ils ont disparu. Sur l'initiative de M. Kœchli, frère de l'un des disparus, une colonne de secours de huit guides, accompagnés du médecin de l'endroit, est partie mardi soir de Saas-Fee pour la cabane des Mischabel. On n'a guère espoir de retrouver les disparus, une grande quantité de neige fraîche étant tombée samedi et dimanche dans les montagnes.

Découverte d'un corps aux Vélards

Deux jeunes bergers vaudois ont découvert à Javernaz, dans les Vélards (sommité qui sépare le Chamossaire du Meilleret), le corps en décomposition d'un touriste paraissant être là depuis plus de deux mois.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, jeudi, à 8 ¼ h., répétition au local.

C. A. S. — La course au Lochgrat est renvoyée aux 11 et 12 septembre. La liste d'inscription est déposée à l'Hôtel Suisse ; elle sera close le mercredi 8 septembre, à 7 h. du soir. Une réunion des participants aura lieu, à ce même Café, le vendredi 10 septembre, à 8 ½ h. du soir.

FRIBOURG

Pèlerinage Einsiedeln-Sachseln

Voici l'horaire du train spécial :

Aller le 13 septembre

Fribourg	dép.	matin	8 h. 30
Guin	»		8 h. 39
Fillistorf	»		8 h. 46
Schmitten	»		8 h. 51
Flamatt	»		9 h. —
Berne	arr.		9 h. 20
»	dép.		9 h. 25
Lucerne	arr.	soir	12 h. 03
»	dép.		12 h. 10
Goldau	arr.		12 h. 45
»	dép.		12 h. 52
Einsiedeln	arr.		2 h. 05

15 septembre

Einsiedeln	dép.	matin	8 h. 05
Goldau	arr.		9 h. 11
»	dép.		9 h. 32
Lucerne	arr.		10 h. 10
»	dép.		10 h. 30
Sachseln	arr.		11 h. 20

Retour le 16 septembre

Sachseln	dép.	matin	9 h. 10
Lucerne	arr.		10 h. —
»	dép.	soir	12 h. 48
Berne	arr.		3 h. 19
»	dép.		3 h. 40
Flamatt	arr.		3 h. 59
Schmitten	»		4 h. 10
Fillistorf	»		4 h. 16
Guin	»		4 h. 22
Fribourg	»		4 h. 33

Les prix des billets sont les suivants :

	IIme classe	IIIme classe
Bulle	23 fr. 15	17 fr. —
Palézieux	22 fr. 40	16 fr. 45
Romont	20 fr. 42	15 fr. 05
Chénens	19 fr. 55	14 fr. 40
Rosé	18 fr. 75	13 fr. 85
Estavayer	21 fr. 05	15 fr. 45
Payerne	20 fr. 15	14 fr. 85
Fribourg		
Guin	17 fr. 85	13 fr. 20
Schmitten		

Les enfants ne paient que demi-place. Tous les billets se trouvent dans les dépôts ordinaires.

Nous prions les personnes désireuses de participer au pèlerinage de bien vouloir se procurer leur billet le plus tôt possible, afin que le comité puisse se rendre compte à temps du nombre total des pèlerins et pourvoir à la composition suffisante du train.

Nous engageons vivement tous ceux qui le peuvent à prendre part à cet acte de foi et de piété, afin d'attirer sur leurs familles et le canton les bénédictions célestes si nécessaires dans les temps difficiles que nous traversons.

Que Notre-Dame des Ermites et le Bienheureux Nicolas de Flue protègent la Suisse !

Décès

A Fribourg, est décédé M. Ambroise Claraz, camionneur, ancien chef comptable aux Chemins de fer fédéraux.

M. Claraz avait pris sa retraite il y a une dizaine d'années, après quarante ans de fonctions au service de la comptabilité des Ateliers de Fribourg. Il avait été un fonctionnaire exemplaire. Après sa retraite, il avait ouvert un bureau de camionnage. C'était un homme de manières simples, laborieux et de façons courtoises.

Les grands blessés

L'échange des grands blessés français et allemands à travers la Suisse recommencera dans la seconde moitié de septembre.

On ne sait rien encore du nombre de blessés qui seront échangés.

Des évacués

Quarante et un civils autrichiens, arrivés hier soir, mercredi, à Genève, des camps de concentration du midi de la France, de la Corse, de l'Algérie et du Maroc, ont passé à Fribourg, ce matin, jeudi, par le train de nuit, rentrant dans leur pays.

Militaire

Tandis que les dragons du landsturm mobilisés hier matin ont quitté Fribourg déjà hier après midi, les artilleurs de la batterie à pied 3 ont cantonné encore la nuit dernière en notre ville. Ils sont partis ce matin, à l'aube, pour la région des fortifications.

Cet après-midi arrivent à Fribourg, pour y être démobilisées, les batteries à pied 1 et 2.

Inspections du landsturm

Les dates des inspections des compagnies du landsturm annoncées dans l'affiche du 17 août ont été modifiées comme suit :

Lundi, 13 septembre, à 9 h. du matin, I/17, à Morat, maison d'école ; mardi 14, à 8 h. 30 du matin, II/17, à Guin, maison d'école ; le même jour, à 2 h. 30 après midi, III/17, à Tavel, maison d'école ; mercredi 15, à 8 h. 30 du matin, II/16, à Léchelles, maison d'école ; le même jour, à 2 h. 30 du soir, III/16, à Belfaux, place de l'église ; jeudi 16, à 8 h. 30 du matin, I/16, à Estavayer, place de Moudon.

Du faux Cailler

Il paraît qu'on introduit en Russie des appels à la paix servant d'emballage à des plaques de chocolat. Certaines de ces plaques portaient la marque de la célèbre maison Cailler. Il va sans dire que la marque avait été usurpée et que la maison Cailler ne s'amuse pas à faire de la propagande pacifiste en Russie.

Fribourg-Farvagny

L'assemblée des actionnaires de la compagnie des omnibus électriques Fribourg-Farvagny s'est tenue dernièrement en notre ville, sous la présidence de M. le conseiller national Wuilleret-Neuf. Actionnaires étaient présents, représentant 722 actions. M. le Président a rappelé le souvenir de deux membres du conseil décédés au cours de l'exercice écoulé, M. le conseiller d'Etat Cardinaux et M. le député Chavaillaz. Le premier a été remplacé par son successeur à la direction des Travaux publics, M. Chuard. Quant au second, l'assemblée des actionnaires a nommé à sa place M. Pacifique Chavaillaz, à Ecuvillens.

Après rapport de M. l'ingénieur Blaser, administrateur délégué, sur la marche de la compagnie durant l'année écoulée, les comptes ont été approuvés à l'unanimité et décharge donnée au conseil pour sa gestion.

Le compte général de l'exploitation pour 1914 boucle, avec 23,570 fr. 50 aux recettes et 29,554 fr. 79 aux dépenses, par un déficit de 5984 fr. 29.

La recette totale avait été de 31,039 fr. en 1913. La diminution constatée l'an dernier doit être attribuée aux circonstances de la guerre. Tandis que la Compagnie avait encaissé, pendant les sept premiers mois de 1914, une recette moyenne de 2330 fr., elle n'encaissait plus que 1350 fr. en moyenne pour les cinq mois suivants ; la recette tomba même à 1000 fr. en août et septembre. La situation s'est sensiblement améliorée durant le premier semestre de 1915 et l'on peut espérer que le mieux continuera avec la réouverture à l'exploitation du tronçon Posieux-Es Bous. Depuis hier, mercredi, les omnibus roulent, jusqu'à Es Bous, la route ayant été cylindrée de Posieux à cette localité.

Quant à la prolongation des courses jusqu'à Farvagny-le-Grand, si l'on ne peut y songer avant l'achèvement de la route, le conseil d'administration a néanmoins demandé aux actionnaires l'autorisation de faire les dépenses nécessaires pour l'établissement du dernier tronçon de la ligne. L'administrateur délégué ayant déclaré que les sommes disponibles étaient suffisantes, les actionnaires ont décidé d'autoriser le conseil à faire établir la ligne Es Bous-Farvagny, à construire en ce dernier endroit une remise avec station de transformation, à transformer le matériel roulant en usage, et, éventuellement, à le compléter pour l'exploitation complète de la ligne ; enfin, l'assemblée a autorisé le conseil à faire libérer entièrement les actions de la Compagnie.

Nos foires au bétail

La dernière foire au bétail de Chiètres a été bonne à tous les points de vue. Les transactions y ont été nombreuses et elles se sont faites aux plus hauts prix, notamment pour le gros bétail. Statistique des entrées : 439 têtes de gros et 122 de menu bétail. Expéditions : 167 têtes de tout bétail, par 38 wagons.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 1er septembre :

Œufs, 4-5 pour 60 cent. Pommes de terre, les 5 litres, 50-60 cent. Choux, la pièce, 10-20 cent. Choux-fleurs, la pièce, 20-40 cent. Carottes, la botte, 10-15 cent. Salade, la tête, 5-10 cent. Pois, les 2 litres, 25-30 cent. Haricots, les 2 litres, 20-25 cent. Poireau, la botte, 10 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Laitue, la tête, 5-10 cent. Oignons, le paquet, 10-15 cent. Concombres, la pièce, 5-10 cent. Raves, le paquet, 10 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Côtes de bettes, la botte, 10 cent. Champignons, l'assiette, 20 cent. Rhubarbe, la botte, 20-25 cent. Tomates, le kilo, 40 cent. Pommes, les 2 litres, 20-30 cent. Poires, les 2 litres, 25-40 cent. Myrtilles, le litre, 50 cent., Mûres, le litre, 35-40 cent. Framboises, le litre, 50 cent. Pruneaux, les 2 litres, 50-60 cent. Raisin, la livre, 40-50 cent. Citrons, la pièce, 10 cent.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 2 septembre

BAROMÈTRE

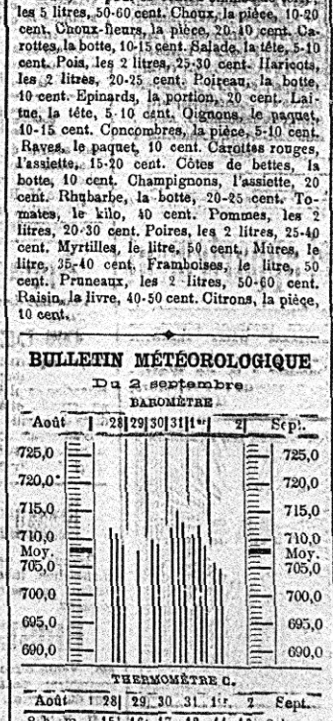

THERMOMÈTRE C.

Août	28	29	30	31	1er	2	Sept.	
8 h. m.	15	16	17	12	11	13	8 h.	m.
1 h. s.	19	19	18	17	13	16	1 h.	s.
8 h. s.	23	20	17	17	17		8 h.	s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	86	83	90	90	86	86	8 h.	m.
1 h. s.	86	81	94	84	83	81	1 h.	s.
8 h. s.	61	81	87	61	69		8 h.	s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 2 septembre, midi.

Nuageux. Quelques pluies.

ÉLEVAGE

Le marché-concours de taureaux d'Ostermundigen

C'est hier, mercredi, que s'est ouvert, dans les locaux que la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge possède à Berne-Ostermundigen, le XVIIIe marché-concours annuel de taureaux reproducteurs. On sait que le marché-concours de 1914, qui avait été retardé à cause de la mobilisation de l'armée jusqu'à la fin d'octobre, n'avait pas donné toute satisfaction à nos éleveurs ; le commerce avait été si faible que les exposants avaient été obligés de vendre leurs animaux à vil prix. Cette année-ci, le nombre des inscriptions pour le marché-concours a été considérable, puisqu'il y a eu 946 sujets inscrits (662 du canton de Berne et 139 de Fribourg) : c'est le chiffre d'inscriptions le plus élevé qui ait été constaté depuis que le marché existe. Nos éleveurs ne se sont donc pas laissé décourager par l'échec de l'année dernière ; ils n'avaient du reste pas le choix : il s'agissait pour eux de vendre afin de faire place à l'élevage de l'hiver prochain.

Le chiffre élevé des inscriptions prouve, d'autre part, qu'il y a dans le pays surabondance de sujets d'élevage et qu'il est urgent d'accorder les autorisations nécessaires pour l'exportation.

La forte participation au marché-concours était due en partie aussi au fait que les éleveurs du Simmenthal, qui, longtemps, se sont abstenus de prendre part aux marchés, entendaient profiter de la situation pour écouler leurs sujets.

Tout cela ne manquait pas d'être assez inquiétant pour nos éleveurs fribourgeois. Vendrait-on la grande quantité de sujets exposés ? Y aurait-il des commissions étrangères ? La concurrence des éleveurs du Simmenthal ne serait-elle pas désastreuse ? Telles étaient les questions que plus d'un de nos éleveurs se posait en prenant le chemin du marché-concours. Disons tout de suite que ces craintes ne se sont pas réalisées, que le marché-concours de 1915 a été des plus réussis, et que les affaires qui y ont été conclues auront été les plus brillantes qu'aient faites nos éleveurs depuis de nombreuses années.

Une douzaine de commissions étrangères, venant d'Allemagne, de France, d'Autriche, d'Italie et de Hongrie ont commencé, dès le matin, à faire des achats en nombre si considérable qu'on compte que plus de 500 taureaux sont déjà vendus. Jamais on avait vu les marchés s'effectuer avec tant d'entrain. Les prix moyens payés pour des taurillons ordinaires de 6 à 15 mois vont de 700 à 1500 fr.

Ce sont particulièrement les taureaux avec le manteau blanc rouge très prononcé qui se sont le mieux vendus : excellente affaire pour nos éleveurs fribourgeois. Hier soir, ceux-ci avaient déjà liquidé plus de 60 taureaux.

Par contre, pour les éleveurs du Simmenthal dont le bétail est doté d'un manteau plutôt pâle, la vente des taureaux ordinaires a été moins forte.

Nos éleveurs fribourgeois ont supporté également avec beaucoup de succès la concurrence au point de vue de la qualité des sujets exposés. Ils ont remporté les premiers prix dans quatre catégories de bétail, et les éleveurs bernois, dans cinq.

Le marché-concours d'Ostermundigen de cette année-ci fait l'admiration des visiteurs par le grand nombre de beaux taureaux exposés. Sa réussite complète, au point de vue des transactions, nous garantit le succès de nos foires d'automne et de notre marché-concours de Bulle. Déjà, plusieurs commissions étrangères ont annoncé leur visite pour la foire de la Saint-Denis. On peut dès lors s'attendre à la vente aux plus hauts prix de notre bétail d'élevage. Ce sera tout à l'avantage de nos agriculteurs, qui ont bien besoin de cela pour faire honneur à leurs affaires.

Marché-concours de taureaux de Bulle

Le XVIIme marché-concours de taureaux organisé par les Fédérations des syndicats d'élevage bovin du canton de Fribourg aura lieu les 27, 28 et 29 septembre prochains, à Bulle, à l'occasion de la foire de la Saint-Denis.

La production d'un certificat d'ascendance n'est exigée que pour les animaux qui n'auront pas été présentés aux concours de taureaux dans les districts.

Les finances d'inscription et d'alimentation sont fixées de 10 à 12 fr. pour les taurillons et taureaux appartenant aux syndicats fédérés et aux membres de ces syndicats, et de 15 à 17 fr. pour ceux appartenant à des particuliers non syndiqués.

Ces finances seront perçues par remboursement postal, au moment de l'envoi du certificat d'admission.

Les animaux inscrits devront être amenés sur l'emplacement du marché le lundi 27 septembre, jusqu'à 10 heures du matin au plus tard. Ils seront réexpédiés le mercredi 29 septembre, à partir de 1 heure de l'après-midi.

Les inscriptions pour le marché-concours sont reçues jusqu'au 6 septembre (dernier délai), chez le gérant de la Fédération des syndicats d'élevage, M. B. Collaud, à Fribourg. Ce dernier, ainsi que les secrétaires des syndicats fédérés, fourniront les formulaires d'inscription nécessaires.

Dernière heure

Bulletin russe

Pétrograd, 2 septembre.

Communiqué du grand état-major, le 1er septembre, à 8 heures du soir :

Sur le front Riga-Duinsk, l'activité de l'ennemi, au cours des journées des 30 et 31 août, s'est seulement manifestée dans la région de Friedrichstadt, où la situation est sans changement essentiel.

Sur la rive droite de la Vilia, nous avons continué avec succès à avancer et, le 30 août, nous avons enlevé aux Allemands 4 canons et des mitrailleuses.

Entre la Vilia et le Niémen, l'ennemi, développant son offensive, a occupé le bourg d'Orany, sur la rive droite de la Mereitchanka.

Les combats conservent toujours le même caractère acharné.

Dans la région à l'ouest de Grodno, nous avons repoussé, le 31 août, une série d'attaques énergiques réitérées des Allemands.

Sur le reste du front de notre dislocation, jusqu'au Pripet, aucun changement essentiel.

Dans la région de Louzk et en Galicie, nous maintenons l'ennemi en nous retirant sur un front rétréci et en infligeant de grandes pertes aux troupes ennemies par des contre-attaques. Le total des Austro-Allemands faits prisonniers dépasse 100 officiers et 7000 soldats, dont un tiers d'Allemands, avec quelques dizaines d'officiers subalternes et supérieurs. L'ennemi a prononcé ses attaques les plus opiniâtres les 30 et 31 août. Partout, il a été repoussé, subissant des pertes énormes.

La chute de Louzk

Vienne, 2 septembre.

V. V. — Les dernières heures ont vu de nouveau s'accomplir des événements de grande importance. La forteresse de Louzk, le point d'appui nord-oriental du triangle fortifié volhynien, a été prise et l'élan de la contre-attaque russe prononcée en Galicie orientale, principalement sur le cours de la Strypa, et qui par places avait ébranlé les lignes austro-allemandes, a été brisé.

La chute de Louzk découvre le front nord et ouest [illegible] laquelle, à l'abri des forteresses de Louzk, de Doubno et de Rovno, les forces russes avaient pu, au début de la guerre, effectuer leur groupement et entreprendre leur offensive contre la Galicie.

Prévisions russes

Pétrograd, 2 septembre.

Sp. — Le critique du *Novoié Vrémia* écrit :

« L'armée allemande pourrait marcher maintenant sur Kief, Moscou ou Pétrograd, ou sur les trois villes simultanément ; mais elle n'en atteindra certainement aucune en raison de l'inévitable épuisement stratégique. Les généraux allemands cherchent en vain sur tout le front à obtenir une grande bataille ; mais les Russes l'accepteront seulement là où les Allemands auront le désavantage. Ce sera sur la rive droite de la Vilia. La presse suédoise conseillait récemment à Hindenburg de se garder du grand danger de cette direction. La victoire navale russe dans le golfe de Riga a provoqué une interruption des opérations allemandes contre Riga. L'offensive russe sur la rive droite de la Vilia amènera l'échec définitif de ces opérations. Notre vigoureuse résistance en avant de Vilna aura des conséquences encore plus grandes vers Grodno. »

Un million de cosaques

Paris, 2 septembre.

Havas. — On annonce de Pétrograd que la Russie prépare pour sa campagne d'hiver une armée spéciale d'un million de cosaques à cheval, qui auront pour mission particulière de harceler les Allemands.

Les Etats balkaniques

Paris, 2 septembre.

De Rome au *Petit Parisien* :

La *Tribuna* reçoit d'Athènes une dépêche affirmant que la réponse de la Serbie à la Quadruple Entente est imminente. Des échanges fréquents de dépêches ont eu lieu ces jours-ci entre MM. Pachitch, chef du cabinet serbe, et M. Vénizélos, chef du gouvernement hellénique.

On est convaincu que la réponse serbe sera donnée en plein accord avec la Grèce, qui doit déjà en connaître les termes.

Vienne, 2 septembre.

On mande d'Athènes à la *Nouvelle Presse Libre* :

Les pourparlers du gouvernement grec avec les puissances de l'Entente, en vue d'affranchir la navigation et le commerce grecs de la surveillance gênante de la flotte des Alliés, ont abouti à un accord qui n'a plus besoin que de l'approbation formelle de l'Entente. Suivant cet accord, l'importation en Grèce de marchandises provenant des Etats de l'Entente est autorisée en quantités fixées conformément aux besoins du pays. La réexportation en Serbie et en Bulgarie de diverses marchandises est autorisée à condition que le gouvernement grec interdise spécialement l'exportation à destination de la Turquie. En outre, l'exportation des raisins secs, du tabac et d'autres produits grecs est autorisée en Allemagne et en Autriche-Hongrie, à condition que le débarquement de ces articles ait lieu dans des ports neutres. Des fonctionnaires engagés sur la proposition du gouvernement anglais sont chargés de contrôler l'exportation. Les allégements dans l'examen des navires sont déjà en vigueur.

Les torpillages de paquebots

Washington, 2 septembre.

Havas. — Sur les instructions de Berlin, le comte Bernstorff a notifié à M. Lansing que l'Allemagne accepte le principe américain que les paquebots seront avertis avant d'être attaqués par les sous-marins.

Les sous-marins

Berlin, 2 septembre.

Les vapeurs anglais suivants, dont la presse n'a pas jusqu'ici publié les noms, ont été détruits par des sous-marins allemands :

Le vapeur anglais *Paroo* de Londres, 2605 tonnes ; le vapeur *Schribky*, de Cardiff ; le vapeur *Glenby*, de West-Hartlepool, 2196 tonnes ; le vapeur *The Queen*, de Glascow, 557 tonnes ; le vapeur *Trafalgar*, de Liverpool, 149 tonnes, et le chalutier *Ropeat*, de Lovestoft, 107 tonnes.

Aux Dardanelles

Londres, 2 septembre.

(Officiel.) — Communiqué des Dardanelles :

Sir Jan Hamilton mande que de nouveaux combats ont eu lieu, les 27 et 28 août, dans le secteur nord, et ont abouti à la prise d'une position tactique importante, dominant la vallée de Biyut-Anafarta et à un gain sensible de terrain par les corps australien et néo-zélandais.

Les Turcs ont subi de graves pertes, laissant trois mitrailleuses, des lance-bombes, une centaine de fusils et une grande quantité de munitions sur le terrain.

Un Suisse (?) condamné à mort

Marseille, 2 septembre.

Havas. — Le conseil de revision a rejeté le pourvoi du sujet allemand Niederer, se disant Suisse, condamné à mort pour espionnage par le conseil de guerre de Lyon.

Un procès d'espionnage

Rome, 2 septembre.

Le tribunal militaire de Bari a prononcé hier son jugement dans le procès intenté au capitaine et à l'équipage albanais de la goélette albanaise *La Bella Scutarina*, inculpés d'espionnage au moyen de pigeons voyageurs en faveur de l'Autriche et de ravitaillement d'huile en faveur d'avions autrichiens.

Le tribunal a condamné le capitaine à 20 ans de prison et les matelots de l'équipage à 10 ans chacun. Faute de preuves, il a acquitté trois commerçants albanais résidant à Bari et inculpés de complicité.

Une manifestation loyaliste

Vienne, 2 septembre.

Environ 450 membres de toutes les municipalités de Hongrie, de Croatie et de Slavonie, conduits par le comte Tisza, président du conseil de Hongrie, sont arrivés à Vienne, afin de présenter aujourd'hui, jeudi, leurs hommages à l'empereur.

Une affaire

Paris, 2 septembre.

Le *Matin* annonce qu'une grave affaire de corruption a été découverte à Carmaux, aux usines du Saut-du-Tarn.

L'ingénieur Leblond et un agent technique de première classe ont été arrêtés.

D'autres arrestations sont imminentes.

Décès d'un ancien ministre

Florence, 2 septembre.

Stefani. — Le député Guicciardini, ancien ministre des affaires étrangères, est mort hier soir, mercredi.

SUISSE

En Haute-Alsace

Bâle, 2 septembre.

La *National Zeitung* apprend que, à la suite du bombardement de l'artillerie française, la direction de l'armée allemande a fait évacuer la ville de Münster par la population civile.

A la frontière de la Savoie

Genève, 2 septembre.

La gendarmerie française de garde à la frontière a reçu, hier soir, de Paris, l'ordre télégraphique d'autoriser de nouveau les habitants de Genève à s'approvisionner comme par le passé sur les marchés de la zone. Le trafic de la frontière sera donc rétabli comme précédemment.

Les disparus à la montagne

Randa, 2 septembre.

Ce matin, jeudi, on n'avait pas encore de nouvelles précises sur le sort des deux alpinistes zuricois Louis Meyer et Kœchli, disparus dans le massif des Mischabel. Toutefois, on aurait découvert des traces des deux touristes. La colonne de secours partie de Randa a demandé qu'on lui fasse parvenir des provisions et de nouvelles couvertures. Une seconde colonne de secours est partie immédiatement.

STATISTIQUE SUISSE

Les résultats du recensement fédéral de la population du 1er décembre 1910 ont été publiés dernièrement par le Bureau fédéral de statistique.

Dans l'introduction, le rapport substantiel que nous venons de recevoir indique le but d'un recensement moderne et en souligne l'importance au point de vue économique et social.

Le recensement ne consiste pas seulement à dénombrer les individus ; il doit permettre de se rendre compte des éléments constitutifs de la population, des mutations dans l'agrégation des masses, telles qu'elles se produisent, au cours du temps, sous l'influence des conditions économiques. Il doit également donner des renseignements sur l'évolution du corps social et, par là, procurer les bases de la législation.

Densité de la population

Au 1er décembre 1910, le nombre des communes politiques, en Suisse, s'élevait à 3157 (3063, en 1850 ; 3188, en 1880). Ces chiffres, dont les variations sont assez minimes, révèlent toutefois une certaine tendance à la concentration. La superficie moyenne par commune est de 13 kilomètres carrés, et celle du sol productif de 10 kilomètres carrés. Le canton de Fribourg renferme des communes dont la superficie ne dépasse pas 5,9 kilomètres carrés (5,2 kilomètres carrés de sol productif) ; les plus grandes communes territoriales se trouvent dans l'Obwald : 70,4 kilomètres carrés (60,5 kilomètres carrés).

D'après le chiffre de leur population, les 3157 communes se répartissent comme suit :

Communes	de plus de	100,000	hab.	2
»	»	50,000 à 100,000	»	3
»	»	20,000 à 50,000	»	9
»	»	10,000 à 20 000	»	12
»	»	5000 à 10,000	»	61
»	»	2000 à 5000	»	277
»	»	1000 à 2000	»	463
»	»	500 à 1000	»	689
»	»	200 à 500	»	1080
»	»	100 à 200	»	408
»	»	50 à 100	»	136
»	»	moins de 50	»	17

La plus petite commune, Illens (Fribourg), comprend un seul ménage et compte 14 habitants ; la plus grande, Zurich, a une population de 190,733 âmes ; Bâle compte 132,276 habitants ; Genève, avec les quatre communes de la banlieue, 123,153 habitants.

Le canton de Fribourg renferme 282 communes, dont 222 de moins de 500 âmes, 34 de 500 à 1000, 21 de 1000 à 2000, 5 de 2000 à 5000 et une de plus de 10,000 âmes. Fribourg est l'un des cantons où prédominent les communes de moins de 500 habitants.

Sous le rapport de l'élévation au-dessus du niveau de la mer, les 4/5 environ des communes suisses sont à une altitude inférieure à 800 m. ; 64 communes se trouvent en dessous de 300 m. ; 2498, entre 300 et 800 m. ; 464, entre 800 et 1300 m. ; 123, entre 1300 et 1800 m. ; 8, entre 1800 et 1950 m. d'altitude. Les cantons des Grisons, du Valais, de Berne, d'Uri et du Tessin renferment les communes situées à la plus forte altitude.

Le nombre des maisons habitées est de 471,216, avec 829,009 ménages formant une masse totale de 3,753,293 habitants ; ces chiffres se sont respectivement accrus, depuis 1870, du 22 %, du 49 % et du 41 %. La plus grande densité de population par maison est celle de l'agglomération genevoise, soit 19,1, puis viennent des principales villes de la Suisse et, en général, les districts industriels. La cote d'habitation par maison est la plus faible (6,25) dans les districts agricoles. Le nombre moyen d'habitants par maison est de plus du double dans les grandes villes qu'à la campagne ; quant aux ménages, la différence est plus grande encore. En 1870, on a recensé 210 ménages par 1000 habitants ; en 1910, 221. Le nombre moyen des personnes composant le ménage est influencé avant tout par le caractère économique du territoire, puis par le double facteur de la confession et de la race ; le canton où il y a les moins nombreux ménages a une moyenne de 3,52 ; celui où les ménages sont le plus nombreux a une moyenne de 5,18 (Fribourg, 5,10). Les ménages agricoles comptent en moyenne plus de personnes que ceux des districts mixtes et industriels. La cote d'habitants par ménage est plus élevée dans les districts catholiques que dans des districts protestants ; même constatation dans les districts allemands, par rapport aux districts français.

Au point de vue légal, un recensement fédéral de la population exige le relevé de deux chiffres distincts : celui de la population de fait ou *présente* et celui de la population de droit ou *résidente*. La population de fait s'élevait, le 1er décembre 1910, à 3,765,123 âmes et celle de résidence, à 3,753,293 ; la 1re accuse ainsi un excédent de 11,830 âmes. Le nombre des personnes momentanément *présentes* s'est élevé, depuis 1870, de 30,271 à 56,782, soit du 11 au 15 pour mille de la population de fait. Sur le total des 56,782 étrangers au lieu de recensement, 22,761, soit un peu plus du tiers, séjournaient dans les villes. Sur le total de 44,952 personnes momentanément absentes du lieu de recensement, 12,445 appartiennent à la population de résidence des grandes villes. L'influence des stations climatériques est ici évidente. Ainsi sur 1000 personnes domiciliées, étaient présentes le jour du recensement : à Leysin, 1289 personnes ; à Montreux, 1113 ; à Davos, 1186 ; à Saint-Moritz, 1035. Le nombre des étrangers à la localité s'est élevé, à Leysin, à 228 pour mille.

Au point de vue économique et social, la statistique de la population de résidence est beaucoup plus importante que celle de la population de fait. La seconde est souvent sujette aux caprices du hasard et des données qu'elle offre n'expriment pas toujours les conditions réelles de la population. La statistique de la population de résidence est en relation plus étroite et plus durable avec le territoire du recensement ; les chiffres qu'elle fournit sont préférables pour servir de base à des mesures administratives ou à des enquêtes sociologiques comparatives. Les considérations qui vont suivre reposeront donc sur la population de résidence.

Les fluctuations de la population

L'ère de trafic intense ouverte par l'extension des chemins de fer a provoqué l'accroissement de la population et favorisé l'immigration étrangère.

La population totale, qui, en 1850, était de 2,392,740 habitants, s'est élevée en 1910 à 3,753,293 ; le nombre des ressortissants suisses a passé de 2,321,170 à 3,201,282 et celui des étrangers de 71,570 à 552,011. La population s'est accrue en somme de 1,360,553 habitants ; cette augmentation se décompose en 880,112 Suisses et 480,441 étrangers. Pour 1000 habitants en 1850, on en a compté 1569 en 1910 ; pour 1000 citoyens suisses, 1379, et, pour 1000 étrangers, 7713. La population totale est aujourd'hui un peu plus d'une demi-fois plus forte qu'il y a 60 ans, tandis que la population étrangère est à peu près huit fois plus forte.

La situation économique d'un canton exerce une influence prépondérante sur les fluctuations de la population. Ainsi, la surface productive du canton de Zurich ne dépasse que de 6 % celle du canton de Fribourg ; mais la population du premier est le quadruple de celle du second. La population zuricoise s'élevait, en 1850, au 105 pour mille et celle du canton de Fribourg au 42 pour 1000 de la population de la Suisse ; aujourd'hui, le canton de Zurich entre pour 134 pour mille et celui de Fribourg pour 37 pour 1000 dans l'effectif total de la population.

A l'accroissement des habitants correspond un déplacement frappant de la population entre la ville et la campagne. La population des communes urbaines — soit celles de plus de 2000 habitants — a triplé depuis 1850 ; elle s'est accrue de 1,442,489 âmes (185 %), alors que la population rurale s'est réduite de 81,936 âmes (51 %). Les communes dont la population s'est le plus accrue, pendant la période de 1900 à 1910, sont celles de dix à vingt mille habitants (27 pour 1000) ; les grandes villes de Zurich et Bâle ne viennent qu'en deuxième rang avec 22 pour 1000 ; les villes intermédiaires de cinquante à cent mille âmes n'accusent qu'un accroissement de 15 pour 1000.

Ce phénomène est une conséquence de l'émigration de la population ouvrière dans les localités de la banlieue, provoquée par la hausse constante du prix des loyers et le développement du réseau des tramways, ce qui entraîne naturellement un allègement de la population citadine. Citons, comme exemples, la commune suburbaine de Tablat (Saint-Gall) dont la population a augmenté du 59 pour 1000, de 1900 à 1910 ; celle de Plainpalais (Genève), dont la population s'est accrue, pendant la même période, du 43 pour 1000. Les communes industrielles, telles que Arbon, Rorschach, Grenchen, Olten, etc., accusent aussi un accroissement de population considérable. La ville de Fribourg a vu sa population s'augmenter de 25 pour 1000 (1900-1910).

Soie pour Blouses

en Chiné, Ecossais, Louisine, Foulard, Japonais, Taffetas, Crêpon, Satin élégant, Surah

façonné, rayé, quadrillé, uni, imprimé, etc.

Largeurs simples et doubles de Fr. 1.35 à Fr. 21.50 le mètre

Echantillons par retour du courrier ainsi que de tous les autres tissus de soie.

Henneberg

a. fabricant de soieries

ZURICH

†

Monsieur et Madame Fernand Claraz-Poffet et leurs enfants ; Monsieur et Madame Henri Claraz-Winckler et leurs enfants ; Monsieur et Madame Alfred Lorson-Rauss et leurs enfants ; Monsieur et Madame Victor Berchtold-Rauss et leurs enfants, à Fribourg ; les familles Claraz et Stœcklin, à Lugano et Paris ; Bettin, Schacher-Rauss, à Fribourg et Cottens, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Ambroise-Antoine CLARAZ-RAUSS

chef de bureau retraité des ateliers C. F. F.

leur regretté père, grand-père, beau-père, oncle et cousin, décédé à Fribourg, le 1er septembre, à 1 h. 30 du soir, à l'âge de 73 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 4 septembre.

Départ du domicile mortuaire : Avenue de Beauregard, 6, à 8 ¼ h. du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Nicolas JUNGO

négociant

ancien gendarme

aura lieu vendredi 3 septembre, à 8 ¼ h., à l'église de St-Nicolas.

R. I. P.

Le

SECRET

d'obtenir un visage pur et délicat, un teint frais de jeunesse, une peau blanche d'un velouté incomparable, est à chercher dans l'emploi journalier du

Savon au jaune d'œufs

le morceau 75 cent. et en se servant de la

Crème au jaune d'œufs

si recommandée, 25 cent. la boîte. Pharm. **Bourgknecht & Gottrau ; E. Wuilleret ; Veuve Mayer-Brender,** *Bazar*, **Fribourg.** H 1981 Z 2043

Lampes de poche

Electriques

Batteries de rechange

Revolvers

Munitions

E. WASSMER

Fribourg

A CÔTÉ DE SAINT-NICOLAS

Ce n'est ni JOFFRE ni le KRONPRINZ

mais la maison **AUX VRAIES OCCASIONS**, rue de Lausanne, 55, qui est victorieuse en vendant du bon et bon marché !

Chauffage central

Nous mettons en soumission l'installation du chauffage à l'Hôtel Suisse, Fribourg.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'hôtel.

LA DIRECTION.

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composée de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc.

Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. **Eigenmann, Chatton & Cie**, Négt. ; **Lapp, Bourgknecht et Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Ruaz et Schmidt,** Pharmaciens ; **Guidi-Richard** ; Fr. **Guidi,** rue des Chanoines ; **Société de Consommation,** rue des Alpes ; **Ayer,** rue de la Préfecture ; **Misery,** rue de Lausanne et Beauregard.

Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; **Strebel,** pharmacien, à Bulle ; **Robadey,** pharmacien, à Romont ; **Dr Currat,** pharmacie économique, Romont ; **Jambé,** pharmacien, à Châtel-Saint-Denis ; **Grognuz,** pharmacien, à Echallens ; **Leclerc & Gorin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; **pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel.

Instructions familières

SUR

LE MARIAGE

son origine, sa vie intime, sa préparation

par J. NYSTEN

L'union dans la famille

par Antoine BAUMANN

Volumes à 3 fr. 50

En vente à la Librairie catholique suisse

FRIBOURG

Pour apprendre à conduire une automobile

L'ÉCOLE DE CHAUFFEURS

Louis LAVANCHY, *30, avenue Bergières,* **Lausanne,** est la **PLUS IMPORTANTE** de la Suisse française. Elle est supérieure à r sa méthode d'enseignement, son prix et sa renommée. Apprentissage complet en 3 semaines. **Brevet fédéral garanti.** Demandez prospectus gratuit. H 32161 L 3070-920

Plus de 400 élèves placés par nos soins.

H. LIPPACHER

médecin-dentiste

de retour

Demande tout de suite

jeune fille robuste

pour aider au ménage et au café. S'adresser : **Café de l'Ours,** *Neuveville, 90.* 3144

COMMERÇANTS ! MAITRES D'ÉTAT !

Comptable expérimenté, sténodactylographe, se chargerait, durant ses heures de liberté, de tous travaux d'écritures et de correspondance.

S'adresser sous H 3448 F, à la Soc. an. suisse de publicité *H. et V.*, à *Fribourg.* 3143

ON DEMANDE

une sommelière

pour le Café de l'**Hôtel de Rome,** entrée prochainement. Adresser les offres **directement à l'Hôtel.** 3142

ON DEMANDE

à la **Boucherie Dreyer, un garçon,** pour faire les courses. Entrée immédiate. 3145

Café

à remettre, à **Lausanne,** bonne situation Prétentions modestes. Avenir pour preneur actif.

S'adresser à **DESCHAMPS & BLANC,** agents d'affaires, *Grand Chêne, N° 5,* à **Lausanne.** H 3848 L 3137

En Gruyère !

Le plus beau moment est venu pour parcourir la verte Gruyère desservie par la ligne électrique Palézieux-Châtel-Bulle-Montbovon.

Excursions variées et charmantes. Billets directs et à prix réduits au départ des principales stations C. F. F. 2882

EN VENTE

A LA

Librairie catholique

130, Place Saint-Nicolas

Fribourg.

A. Beaupin : *Pour être apôtre.* Prix : 2 fr. 50

A. Texier : *La Charité chez les jeunes.* Prix : 3 fr. 50

Mgr Baunard : *Frédéric Ozanam.* Prix : fr. 5.—

E. Neubert. — Marie dans l'Eglise anténicéenne. (La Sainte Vierge dans les trois premiers siècles). 1 vo Fr.1., 3.50

P. Batiffol. — L'Eglise naissante et le catholicisme. 1 vol., Fr. 3.50.

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la **nervosité,** l'anattement, **migraine,** l'**insomnie,** les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite des mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la **neuralgie,** la **neurasthénie** sous toutes formes, épuisement **nerveux** et la **faiblesse des nerfs.**

Remède fortifiant intensif de tout le système nerveux. Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôts à Fribourg : **Pharm. L. Bourgknecht & Gottrau, G. Lapp ; à Bulle : F. Gavin ; à Romont : Pharm. Robadey.** H 492 GI 1478

A LOUER, à Berne (Cité), au 1er novembre ou plus tôt

bel appartement

style français, comprenant six chambres (grandes pièces) et dépendances. Bains, chauffage central, gaz et électricité.

S'adresser à **E. de Watteville,** *2, rue de la Préfecture,* **Berne.** H 4952 Y 2972

A LOUER

pour tout de suite

divers appartements

de 5 et 6 chambres de maître, chambre de bains, chambre de bonne et dépendances ; confort moderne. H 880 F 841

S'adresser à **Alfred Blanc,** *avocat, route de Villars, n° 3.*

Apprenti coiffeur

est demandé chez **M. J. P. Guérin,** *Banque Cantonale,* **Fribourg.** 3136

Sommelière

25 ans, parlant les deux langues, **demande place.**

Offres à **Mlle Ulrich,** *Café Belvédère,* **Fribourg.**

Dr H. GANGUILLET

Dentiste américain

Consultations à PAYERNE, tous les lundis et jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

Maison DELAURENS, *photographe* (vis-à-vis de la Gare).

Extractions sans douleur.

A LOUER

tout de suite, **au Gambach,** le **2me étage** de la *Villa Alexandrine*

S'adresser à **M. Dunand,** av. not., **Bulle.** 3138

ON DEMANDE

à louer, pour commencement d'octobre, **appartement** de 3 pièces et cuisine, Gambach de préférence. 3139

Offres détaillées sous H 3441 F, à la *Soc. An. suisse de publicité H. & V., Fribourg.*

PERDU

aux abords de la caserne de la Planche, **une bague or** avec pierre verte, gravée d'un monogramme M. B.

Rapporter, contre récompense, **au casernier.** 3140

Appartement

Pour une dame, une malade et sa garde

ON DEMANDE

un joli **appartement** comprenant 4 chambres et une cuisine. Situation en plein air, avec jardin ou véranda, et à proximité immédiate de la ville.

S'adresser sous H 3421 F, à la *Soc. An. suisse de publicité H. & V.*, à *Fribourg.* 3125

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages,

BRISE-BISE

etc. Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier. 625-183

H. Mettler, Hérisau I, 323

Fabrique spéciale de rideaux brodés

A louer, pour le 25 juillet 1916

magasin

N° 84, rue de Lausanne.

S'adresser à la **Banque A. Nussbaumer & Cie.** 3093

CÉRÉMONIAL

selon le rit romain

par le R. P. LE VAVASSEUR

9me ÉDITION

revue et augmentée par le R. P. HAEGY

2 vol. brochés : 8 fr.

(Ouvrage adopté par un grand nombre d'évêques pour l'usage de leurs diocèses.)

EN VENTE

à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul

FRIBOURG

Ecole supérieure cantonale de commerce

POUR LES JEUNES FILLES

Fribourg

Enseignement normal, moderne et pratique, sous la direction de M. le Dr TURMANN, professeur à l'Université. Après 3 années d'études, les élèves peuvent obtenir le diplôme de **baccalauréat-ès-sciences commerciales. — Une année préparatoire** est destinée aux jeunes filles dont l'âge, la culture générale ou la connaissance de la langue française sont insuffisants.

L'Ecole et son Internat occupent, sur les hauteurs du Gambach dominant Fribourg, *des bâtiments spacieux et entièrement neufs,* admirablement exposés au soleil, entourés de larges places pour les jeux en plein air, ainsi que de vastes jardins.

La rentrée est fixée, pour les internes, au **4 octobre,** et pour les externes, au **5 octobre,** à 8 heures du matin. Pour les conditions et l'envoi des programmes, s'adresser à la **Direction de l'Ecole,** ou bien à la **Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg.**

Bois, portes et fenêtres

A VENDRE, dès lundi 6 septembre, pendant la démolition de l'ancienne **Fabrique de machines,** à la **rue du Temple.**

Location de domaine

La commune de Rossens met en location, par voie de soumission, le grand domaine qu'elle possède à Illens, de la contenance de 220 poses environ, en prés et champs, d'un seul mas.

Grande et belle ferme, logements séparés, belle porcherie ; le tout récemment construit.

Dépendances : grange, grenier, four.

Eau intarissable. Entrée en jouissance le 22 février 1916.

Prendre connaissance des conditions et adresser les soumissions chez **M. J. Ducrest,** vice-président, jusqu'au **30 septembre,** à 6 heures du soir. H 3156 F 2889

Le secrétariat communal.

VIENT DE PARAITRE :

Souvenir de Mgr Bovet

AVEC

Portrait, courte notice et pensées de Sa Grandeur

TEXTE EN FRANÇAIS OU EN ALLEMAND

8 petites pages destinées à être mises dans les bréviaires et livres de prières.

Prix de l'ex. pris au magasin, 5 cent. ; par la poste, 10 cent.
» de la douz. » » 50 » » » 60 »
» du cent » » 3.50 » » » 3.80 »

Le prix du port pour 200 ou 300 exemplaires est le même que pour 100 exemplaires.

En vente à la Librairie catholique, Place Saint-Nicolas, et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.